



## Divorce + violence Quel droit j'ai en cas de séparation ??

Par **linda165**, le **30/12/2012 à 12:45**

Bonjour,

Voilà je vis en couple depuis 17 ans, je me suis mariée civilement, il y a 2 mois.

Malheureusement, j'aime toujours autant mon mari, mais je suis fatiguée de son attitude, de ses absences, de sa violence, de ses humiliations, infidélité...(une seule main courante a été faite avec certificat médical à l'appui)

Et tout ça devant mes enfants....

Je souhaite savoir quel droit j'ai en cas de divorce, car lui a de bon revenu, et quand on parle de séparation, il est hors de question qu'il quitte la maison... il me rappelle souvent qu'il a les moyens de payer le crédit, j'ai quand même vu que j'ai la possibilité de baisser les mensualités du crédit, enfin bref comment ça se passe si j'entame une procédure.. j'ai peur car il peut être très violent...

Que faire ????

merci pour vos réponses

Par **amajuris**, le **30/12/2012 à 14:00**

bjr,

si vous divorcez vous pourriez demander une prestation compensatoire qui est prévue pour compenser la perte de votre niveau de vie consécutif au divorce.

mais dans votre cas comme le mariage date de 2 mois, il serait illusoire espérer une telle prestation.

la question qu'on se pose en lisant votre message, pourquoi se marier avec cette personne après 17 ans de vie commune car je ne pense pas que son attitude date du mariage. Les juges n'ont pas à tenir compte de la vie commune antérieure au mariage pour déterminer les ressources et les besoins des époux en vue de la fixation de la prestation compensatoire (cass.civ 1 pourvoi 08-18147).  
cdt

Par **hugonicolau**, le **06/01/2013** à **16:44**

Bonjour,

Je suis dans le meme cas que vous. Cela va faire 18 ans que je suis avec mon epous et 13ans que nous sommes marier. Cela fait plusieurs années qu'il m'insulte devant les enfants et le pire c'était à Noel dernier devant sa mere. J'en peu plus quant il est comme sa en plus il soccupe plus des enfants reste enfermer dans sa chambre. Claque les portes à nimporte quel heure du jour ou de la nuit. Il faut savoir que je dort sur le canaper depuis bien longtemps. Je sais pas comment trouver la force pour le quitter. J'en peu vraiment pplus et j'ai vraiment pas envie que mes enfants vivent dans le non respect de la femme.

Par **Marion2**, le **06/01/2013** à **16:47**

Bonjour,

Vous êtes mariée depuis 13 ans.... demandez le divorce !  
Voyez avec le greffe du Tribunal de Grande Instance pour obtenir la liste des avocats acceptant d'Aide Juridictionnelle, vous avez peut-être droit (d'après vos revenus personnels) à cette aide.

Cdt

Par **Hérée**, le **08/01/2013** à **10:44**

Mon mari m'a poussé à demander le divorce en étant abjecte et irrespectueux et limite violent(j'ai déjà posé des mains courantes auparavant par deux fois) je suis mariée depuis 24 ans et il a eu 10 ans de réflexion pour le faire, toutefois il souhaite depuis 10 ans qu'on se sépare car il souhaite vivre "autrement", mon refus n'a engendré qu'une suite de violence verbale et physique, la dernière juste avant les fêtes de fin d'année, j'ai consulté un avocat qui m'a proposé un divorce à l'amiable, avocat qui avait été contacté par mon mari auparavant, je me sens manipulée et redoute d'avoir certaines difficultés pour obtenir "gain de cause", je cherche une avocate très performante dans ce domaine, pouvez vous me conseiller, merci